Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0165-DE

VILLE
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 07 octobre 2026

Délibération n° DEL_2026_0165

L'an deux mille vingt six, le sept octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 01 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/10/2026

Étaient présents :
Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Madame Corinne BERNARD, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN - COFFY, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

Ont donné procuration :
Monsieur Roland LONJON à Madame Valérie BELLUT, Monsieur Stéphane LAC à Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Séverine BONCOMPAIN à Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Chloé BOURDELAIN à Monsieur Jacky ROME, Monsieur Enzo CHARITAT à Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ à Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Saloua EL AAZZOUZI à Monsieur Fabien SURREL

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21H40

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement - Habitat - Urbanisme

Objet :	ALLIADE HABITAT : désignation des représentants à l'Assemblée Générale et au comité territorial de développement

Rapporteur : Quentin PETIT

En application de l'article L.422-2-1 du code de la Construction et de l'habitation, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent être représentés au sein des instances des sociétés anonymes d'HLM, lorsque ces organismes exercent tout ou partie de leurs activités sur leur territoire.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0165-DE

Alliade Habitat, bailleur social intervenant sur le territoire communal, assure la gestion et le développement d'une offre de logements sociaux répondant aux besoins des habitants de la commune. A ce titre, la commune est appelée à participer à la gouvernance de cet organisme afin de contribuer au suivi de ses orientations stratégiques et de renforcer le partenariat engagé en matière d'habitat.

Dans ce cadre, la commune du Puy-en-Velay est représentée au sein de l'assemblée générale d'Alliade Habitat, instance qui se prononce notamment sur les grandes orientations de la société et procède à la désignation des membres du conseil d'administration.

Par ailleurs, Alliade Habitat a institué des comités territoriaux de développement. Ces instances ont vocation à renforcer le dialogue et la coordination entre le bailleur social et les collectivités territoriales partenaires. Elles constituent une instance d'information et de consultation sur les actions menées par Alliade Habitat.

Il appartient en conséquence au Conseil municipal de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein des instances d'Alliade Habitat, à savoir :
- 1 représentant aux assemblées générales,
- 1 représentant au Comité Territorial de Développement du Puy-en-Velay.

Deux candidats ont déposé leur candidature :
- Abdelhak AGHZAF
- Jean-François EXBRAYAT

Nombre de votants : 33

Nombre de votants	33
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33

Ont obtenu :

Abdelhak AGHZAF	6 voix
Jean-François EXBRAYAT	27 voix

A reçu un avis favorable en Commission Qualité de Vie - Urbanisme - Environnement du 22/09/2026

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales,

 Monsieur Jean-François EXBRAYAT est élu en qualité de représentant de la commune à l'Assemblée Générale d'Alliade Habitat et au comité territorial de développement du Puy-en-Velay d'Alliade Habitat.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0165-DE

Signé le 7 octobre 2026,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 07 octobre 2026

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 12/10/2026
Qualité : M. le Maire